

RECLASSEMENT

L'inébranlable solidarité des anciens salariés de Job



Des salariés de l'usine de papier Job, en conflit avec leur maison mère, le groupe allemand Scheufelen, répandent dans les rues des chutes de papier lors d'une manifestation à Toulouse, le 6 septembre 2000.

Un plan social, c'est déjà un drame. Mais lorsque le reclassement des salariés se solde par un échec, tout peut alors très vite basculer. Chômage, déprime, fatalité... Autant de pièges que les anciens employés de l'usine Job, près de Toulouse, ont su éviter. En restant soudés. ► Par Jean-Claude Gerez

L'HISTOIRE QUI SUIT POURRAIT ÊTRE UN CONTE DE NOËL SYNDICAL, une saga à raconter dans toutes les facultés de sciences sociales, une sorte d'abcédaire des valeurs morales à

développer en temps de lutte. Une chronique industrielle du XX^e siècle aussi, puisque l'usine de papier Job de Blagnac a longtemps été l'un des fleurons de l'industrie toulou-

saine. Le scénario, pourtant, commence par un drame. Après un premier plan social en 1995, l'usine qui produit ce papier « noble » si souvent utilisé dans la confection de calendriers de luxe, cesse définitivement son activité en avril 2001. Erreurs de gestion, mauvais choix stratégiques, possibles malversations des patrons... Les raisons sont multiples et l'issue apparemment sans espoir. Malgré neuf mois d'occupation du site et de nombreuses manifestations, cent soixante salariés se

retrouvent sur le carreau. Avec, comme seules perspectives, un plan social et le passage par une cellule de reclassement. En clair, pour les plus chanceux c'est le déménagement ou un départ en préretraite. Et pour les autres, le chômage. Enfin, d'habitude, c'est comme ça que ça se passe. Mais pas cette fois-ci. Pas chez les « Job ». Pas pour ces salariés qui croient à des valeurs simples comme le courage, l'amitié, la solidarité... Et qui n'ont jamais renoncé. Même quand il est devenu clair que l'usine ne redémarrerait plus. Une fois la colère passée, en effet, les Job ont réagi. « Tout le monde s'est battu pour sauver l'emploi », raconte Philippe Moitry, le délégué CGT des ex-salariés Job. *Nous sommes restés unis, non seulement pendant mais aussi après la lutte. C'est d'ailleurs ça qui nous a permis de créer un rapport de force.* Le responsable syndical dit encore qu'il y a « un moment où il faut penser à préparer ses arrières. Et ce n'est pas pour ça qu'on renie ses convictions ». Ou bien que « défendre les droits des demandeurs d'emploi, c'est bien. Mais se battre pour trouver du travail, c'est mieux ». D'où l'idée de créer « Après Job » (association pour le retour à l'emploi des salariés Job). Une structure qui s'est imposée, en plus du syndicat, comme l'un des signataires du plan social, puis qui a participé au choix du cabinet conseil chargé d'animer la cellule de reclassement. Avant d'en devenir, de fait, le donneur d'ordre.

■ « Pas de pompes à fric »

L'association « Après Job » a d'emblée émis quelques principes clairs. « On a dit aux cabinets conseils qui se sont portés candidats qu'on ne voulait pas de pompes à fric », explique Maïté, licenciée après 14 années chez Job. « En fait, notre souci principal était que Job ne devienne pas une faillite humaine après avoir été une faillite économique. On se devait donc de trouver une solution sociale pour tous. » Quitte à mettre un peu de côté le volet revendicatif pour devenir une force de proposition et collaborer le plus étroitement possible avec la cellule de reclassement. « L'objectif était clair, poursuit celle qui est devenue depuis conseillère mutualiste pour les entreprises. *On voulait 100 % de réussite. Et pour y parvenir, c'était du donnant donnant. Nous, on apportait notre rapport de force, eux leur technicité.* » Alors,

Nous sommes restés unis, non seulement pendant, mais aussi après la lutte

inutile d'évoquer les habituelles difficultés telles que « la pauvreté du bassin d'emploi » ou « le manque de formation de salariés ». Tout, absolument tout, devait être mis en œuvre pour trouver un job aux Job. Première mesure donc, accueillir le cabinet Conseil Altédia dans les locaux de l'association, prêtés par la mairie et situés à quelques centaines de mètres seulement du site. Une cohabitation

insolite, mais particulièrement efficace pour suivre au quotidien les efforts déployés pour le reclassement. Ensuite, bien faire comprendre aux responsables que les méthodes de travail vont devoir s'adapter à cette nouvelle donne essentielle : « D'habitude, admet Sandrine, consultante pour Altédia, le cabinet finalement retenu, *la cellule de reclassement se retrouve entre les patrons qui payent et les salariés. Là, c'est le syndicat qui est notre interlocuteur principal. Alors, bien sûr, ça change un peu...* » Le plus difficile ? « Établir un rapport de confiance et travailler en collaboration. » ▶



JEAN-PIERRE AMES



Presque 100 % des salariés reclassés

Alors que la moyenne nationale atteint péniblement un taux de réussite de 50 %, la cellule chargée de reclasser les anciens salariés de Job est sur le point de « boucler » son dossier.

En effet, sur un total de 164 salariés et après les départs de 51 personnes en préretraite, il restait à reclasser 113 personnes. Sur ce chiffre, à ce jour, 84 d'entre elles ont obtenu des emplois stables, 72 en CDI et 12 dans le cadre de CDD ou mission d'intérim longue durée, avec promesses d'embauche à la clé. Sur les 29 personnes restantes, une douzaine a décidé de ne pas rechercher du travail et va donc percevoir leurs indemnités de chômage jusqu'à l'âge théorique de leur départ à la retraite. Enfin, 17 emplois ont été réservés dans les collectivités. Aucun délai officiel n'a été donné, mais l'association « Après Job » assure veiller au grain.

RECLASSEMENT

► Même si les méthodes utilisées, pour obtenir le même résultat, sont souvent très différentes. Quant aux avantages, ils sont nombreux. « Pour qu'un reclassement donne des résultats, il faut que toutes les parties soient avec nous. L'avantage avec l'association, sourit-elle, c'est qu'elle est... très écoutée par les différents interlocuteurs ! » Un doux euphémisme. Car, de l'inspection du travail à la chambre de commerce, en passant par le conseil général et l'ANPE, tout le monde craint encore le pouvoir de nuisance des anciens salariés de Job. Ceux de « l'usine rouge », comme on les surnomme toujours du côté de la place du Capitole. Il faut dire que personne dans la région n'a oublié les manifestations durant lesquelles les Job déversaient des tonnes de petits papiers sur le parcours des cortèges. Les CRS se souviennent sans doute, eux aussi, du coup de bluff de Philippe Moitry, lorsqu'il les a menacés de verser dans la Garonne les bidons d'acide stockés tout près de l'usine, s'ils ne laissaient pas les salariés manifester librement. « Ils étaient vides, se défend-il aujourd'hui, l'air goguenard. Sauf que les policiers, eux, ne le savaient pas. » Tout ça forcément « incite » les autorités à prêter, même trois ans après la fermeture de l'usine, une oreille toujours attentive aux demandes de la cellule de reclassement.

■ Trouver du travail aux autres

D'un autre côté, les anciens salariés ont fait, eux aussi, leur part de travail. Notamment au niveau psychologique, lorsqu'il a fallu faire le deuil d'un métier exercé parfois depuis plus de vingt ou trente ans. « La cellule de reclassement nous a aussi demandé de nous adapter, explique Jean-Luc, aujourd'hui responsable commercial. En nous préparant à des entretiens, à faire des CV ou bien à porter une cravate... » Une révolution culturelle, en quelque sorte. Une

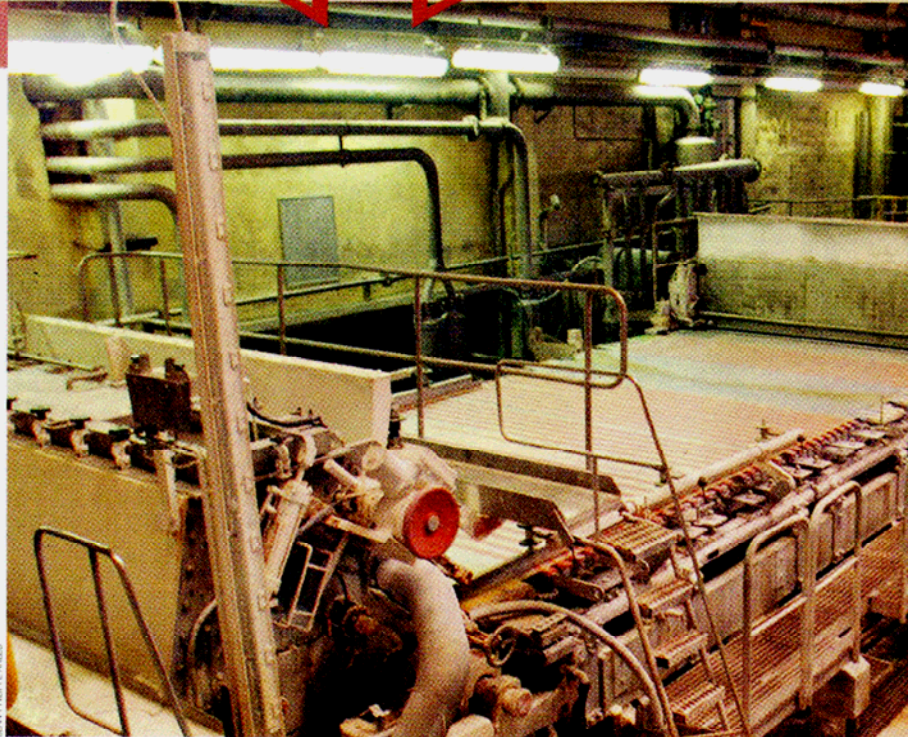
autre des singularités des Job, c'est que tout le monde s'est mobilisé dans un seul et même élan de solidarité pour trouver du travail aux autres. En particulier, ceux qui avaient bénéficié d'un départ anticipé à la retraite. « On est venu régulièrement ici pour prêter main forte à la cellule de reclassement et téléphoner aux entreprises pour leur proposer les candidatures des copains, explique l'un d'entre eux. On a d'ailleurs toujours été bien accueilli par nos interlocuteurs », visiblement impressionnés par tant de détermination à dénicher ce que la cellule de reclassement appelle, le « marché caché ». Autrement dit les offres d'emploi qui ne passent pas par les circuits tra-

ditionnels. Car, inutile de se voiler la face, ce succès suscite quand même une interrogation. Et l'ANPE dans tout ça ? La réponse fuse, sans état d'âme. « Oui, ça doit exister. Non, ce n'est pas efficace, lance Philippe. Mais, en ce qui nous concerne, tout ce qu'on a obtenu, c'est parce qu'on s'est battu pour l'avoir. Nous n'avons rien attendu de personne et c'est pour ça qu'aujourd'hui on peut dire que si on a quasiment 100% de réussite (voir encadré) dans le reclassement des anciens salariés de Job, c'est à nous seuls que nous le

On peut dire qu'aujourd'hui nous avons quasiment 100% de réussite

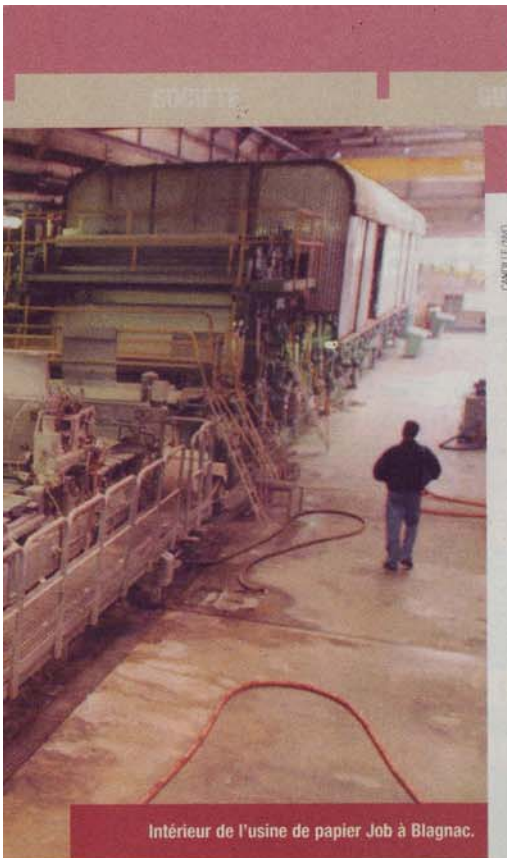
devons. » Et tant pis si ça doit froisser des susceptibilités ou mettre à mal certaines idées reçues. « Si j'avais dû attendre l'ANPE pour obtenir un emploi, j'y serais encore aujourd'hui », assure Dany, ancienne ouvrière au façonnage, « sauvée » au cours des négociations du plan social, en obtenant un poste administratif au conseil général. Un boulot moins fatigant que l'usine, bien sûr. Mais enfin pas trépidant non plus. « Je m'ennuie un peu, soupire-t-elle. Et puis, je trouve qu'il n'y a pas de solidarité entre les gens. » L'air de rien, Dany vient de dévoiler l'un des principaux secrets du reclassement réussi des anciens salariés de Job. La solidarité. C'est sans doute parce qu'ils ont combattu et cru tous ensemble à un futur malgré la fermeture de leur usine, qu'ils sont là aujourd'hui, réunis autour de la table, heureux de partager le

PHOTO: PHILIPPE BOLES



Les Job veulent sauver le site

Il se dresse à quelques encablures des locaux de l'association. C'est le bâtiment central de l'ancienne usine Job. Un édifice de deux étages en béton armé avec des coursives extérieures, datant des années 30. À l'origine, il devait être rasé après la vente à un groupement de promoteurs, comme l'ont été les autres édifices du site. Mais un groupement d'associations du quartier a décidé de sauver les lieux et d'éviter par la même occasion les nuisances liées à la présence de trop nombreux logements. « Ce bâtiment est un symbole du patrimoine industriel toulousain et doit donc être sauvé », a ainsi rappelé Bernard Margras, président de l'association Après Job et ancien délégué CGT. Atelier de peinture, salle polyvalente, école d'audiovisuel... Dans l'attente d'une réponse définitive de la part du conseil régional et/ou de la mairie, personne ne sait encore ce que deviendra ce bâtiment. Une chose est sûre cependant : il restera debout. Et c'est tout ce que voulaient les Job.



Intérieur de l'usine de papier Job à Blagnac.

magret de canard que leur a préparé Louisou, le cuisinier mascotte, lui aussi ancien salarié pendant 25 ans. C'est cette amitié qui fait qu'entre midi et deux, Dany et ses anciens collègues de travail ont sauté dans leur voiture, parcouru quelques kilomètres en évitant quand même soigneusement de passer devant l'usine « *pour ne pas souffrir* », et sont venus s'asseoir à la grande table de l'association. Pour expliquer leur aventure bien sûr, en espérant qu'elle puisse servir à d'autres. Mais aussi pour se rappeler le bon temps. Et conclure, en portant un toast, que « *Job existera toujours* ». ■



Le 13 avril 2001, au terme de neuf mois de conflit, signature du plan social.

**NVO
(JANVIER 2004)**